

### 4.3. ANALYSE DES RISQUES DE SATURATION DES HORIZONS VISUELS AUTOUR DES BOURGS PROCHES (ENCERCLEMENT)

#### Une méthode d'objectivation des risques, théorique et maximisante

Nous étudierons ci-après les risques théoriques de saturation visuelle du paysage à partir d'une méthode élaborée par la DIREN (aujourd'hui DREAL) de la région Centre et qui répond aux préconisations du Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens terrestres. En effet, pour aider à déterminer ces niveaux de risque théoriques, la "DIREN Centre" a élaboré une méthode dite d'objectivation des effets de saturation visuelle des horizons et d'encerclement des villages.

Cette analyse théorique se base sur :

- Un choix de plusieurs points d'analyse, constituant des lieux habités et proches du projet ; dans le cas présent, il s'agira des bourgs de : Saint-Nicolas-du-Pélem, Canihuel, Corlay/le Haut-Corlay, St-Gilles-Pligeaux et Plussulien.
- La détermination de 2 rayons d'étude à 5 et 10 kilomètres, permettant de distinguer des effets de saturation proches et éloignés.
- La prise en compte du contexte éolien avec uniquement les parcs construits et ceux autorisés (à la date de novembre 2020).
- La mise en évidence de l'espace dit "de plus grande respiration", avant projet (état initial) et après projet (état final).

#### Une nécessaire modération des résultats théoriques, sur la base d'éléments tangible, issus de l'analyse des perceptions réelles sur le terrain

Au delà de cette approche théorique et maximisante, il nous a paru nécessaire d'ajouter des éléments d'appréciation complémentaires pour obtenir une vision plus réaliste des effets d'encerclement.

En effet, dans la réalité, le paysage n'est pas un espace plan dans lequel les vues à 360° permettrait de distinguer sans encombres la totalité des parcs du contexte éolien et la méthode proposée par la "DIREN centre" ne serait relativement représentative des risques d'encerclement visuel que dans un contexte d'openfields (champs ouverts).

Or dans le secteur du projet Neo-Avel, il convient de modérer fortement cette approche théorique par des éléments d'appréciation du contexte visuel réellement rencontré.

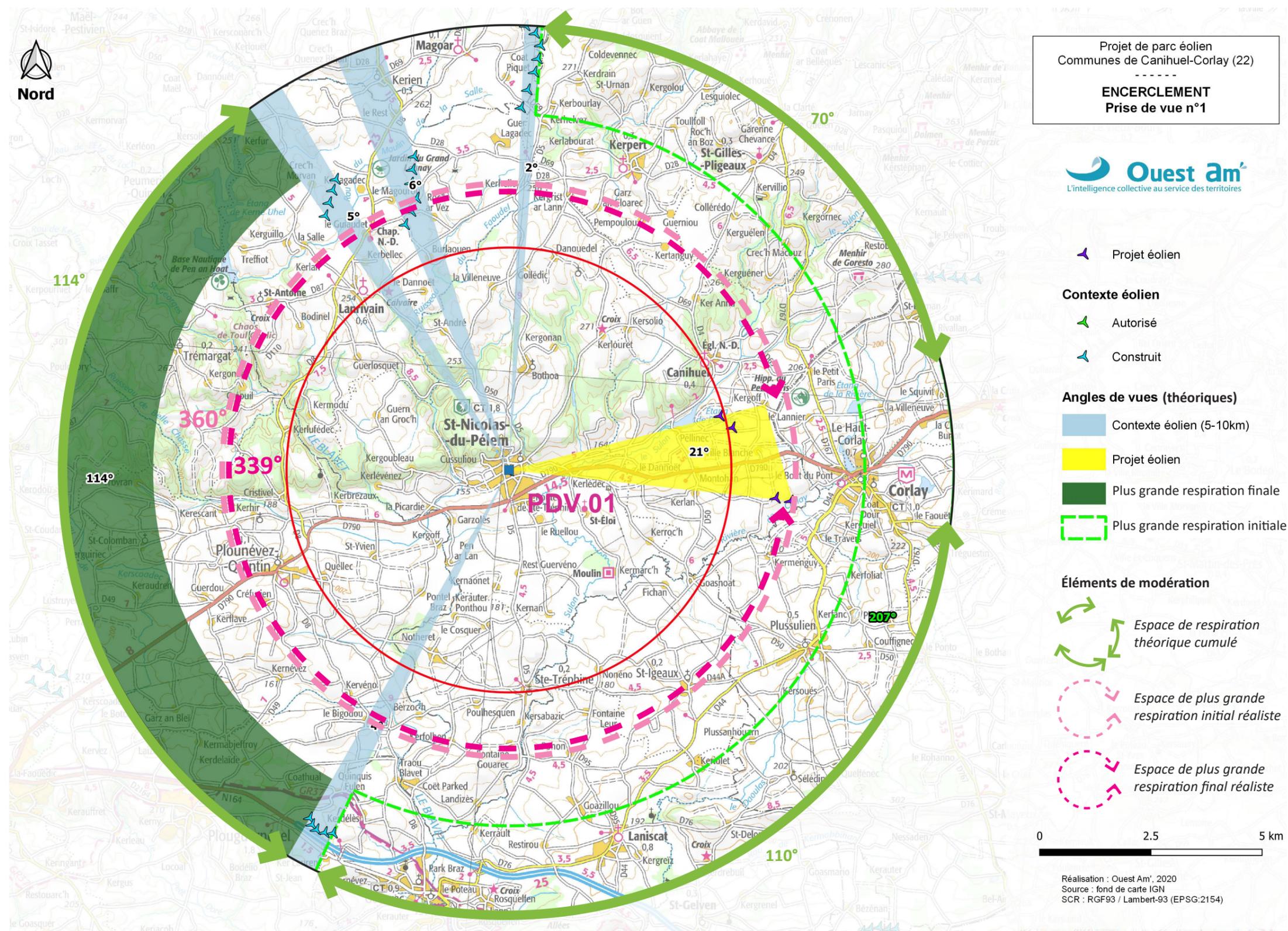
L'analyse du paysage précédemment réalisée a en effet montré la complexité du paysage : bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem entouré de reliefs boisés et/ou bocagers, faussement plat (ondulé) avec un bocage semi-ouvert et des boisements épars. Cet ensemble de paysages variés contribue donc à atténuer fortement les risques de perception et il nous apparaît indispensable que l'analyse, pour être valable, dans le contexte spécifique de ce projet, tienne compte de cette dimension du paysage réel.

Pour aider à comprendre la dimension du paysage réel, nous avons donc ajouté les éléments suivants à l'analyse de base :

- L'espace de respiration cumulé (somme de l'ensemble des espaces résiduels théoriques sans perception d'éoliennes)
- L'espace de plus grande respiration réaliste (adaptation de la plus grande zone de perception au regard des masques visuels constatés sur le terrain et au travers de l'analyse des perceptions).

Ces éléments sont ajoutés aux indicateurs du tableau de synthèse en tant qu'éléments modérateurs afin de compléter l'analyse théorique selon la méthode "DIREN centre" par une vision réaliste plus juste au regard de la réalité du terrain.

# Carte 19 : Encerclement sur le bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem



## Etat initial

Les parcs construits se concentrent principalement au nord, sur les communes de Lanrivain et Magoar. Un parc éolien est également présent au sud, le long de la N164.

Aucune éolienne n'est présente à moins de 5 km.

## Etat final

Le parc Neo Avel vient s'établir en direction de l'Est, majoritairement au delà du rayon de 5 km, respectant donc un certain retrait vis-à-vis du bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem.

## Modération

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît très maximisante.

Il convient de relativiser la situation car 3 des 4 éoliennes du projet Neo Avel sont situées dans un rayon supérieur à 5 km.

De plus, dans la réalité, les parcs éoliens situés au nord et au sud-ouest ne sont pas visibles depuis le bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem. En effet, le bourg s'établit en appui sur un versant boisé qui ferme totalement la perception en direction du nord, vers les 3 parcs construits. Pour celui situé au sud, c'est l'éloignement, combiné aux filtres de végétation des vallées du Blavet et du Sulon, qui rend imperceptible ce parc éloigné de presque 10 km.

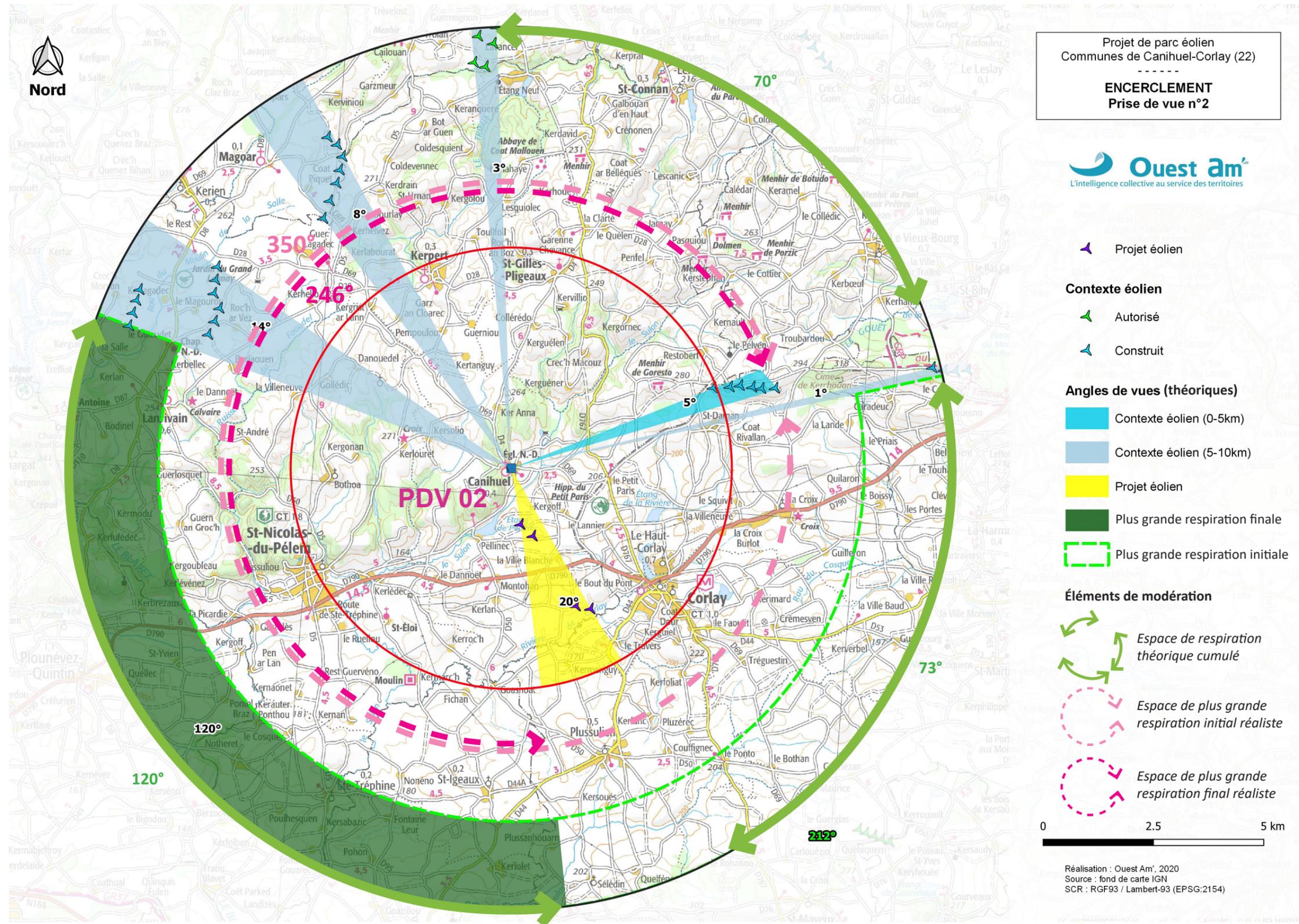
La somme des espaces de respiration théoriques est importante : 294°.

En réalité, le plus grand espace de respiration sera beaucoup plus important car seul le parc éolien de Neo Avel sera réellement perceptible, depuis le bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem.

L'espace de plus grande respiration réaliste (corrigé au regard des zones réelles de visibilité éolienne) sera de 339° contre 360° au départ.

# Carte 20 : Encerclement sur le bourg de Canihuel

Constats :  
Constats :



## Etat initial

Autour de Canihuel les parcs existants ou autorisés se répartissent en deux secteurs géographiques, l'un dans un quart nord-ouest (sur les reliefs de l'Arrée), l'autre à l'est (sur la ligne de crête de Kerchouan). Les parcs éoliens se situent majoritairement sur des horizons lointains (> 5 km) et préservent des espaces de respiration encore importants.

## Etat final

L'implantation du parc de Neo Avel au sud du bourg de Canihuel, s'établit dans un rayon approché de 5 km qui est par ailleurs quasiment vierge de mâts construits ou autorisés (sauf parc du Haut-Corlay au nord-est)

## Modération

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît très maximisante.

Il convient de relativiser la situation car 5 des 6 éoliennes du parc éolien du Haut-Corlay sont situées dans un rayon supérieur à 5 km.

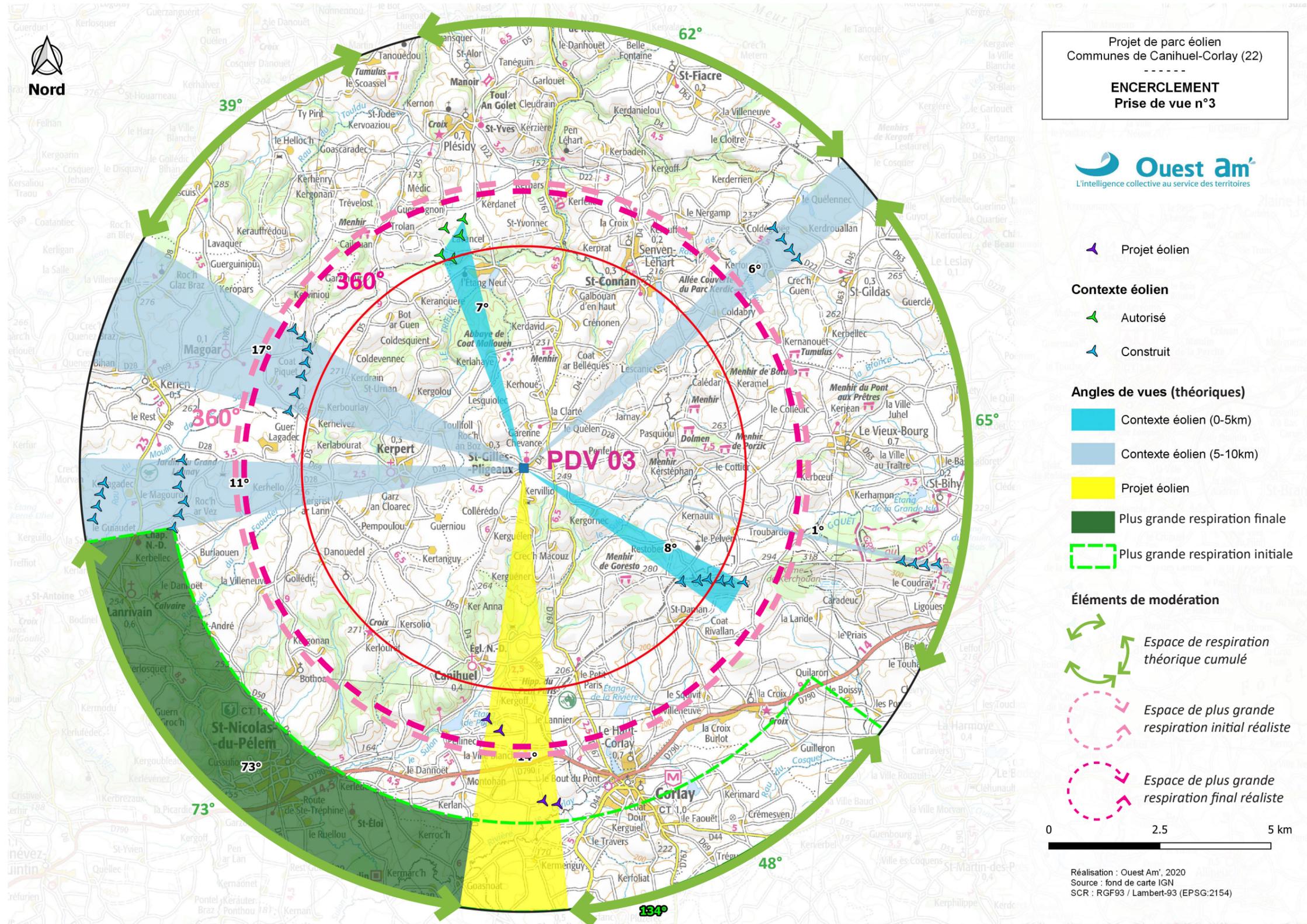
De plus, dans la réalité, les parcs éoliens situés au nord-ouest ne sont pas visibles depuis le bourg de Canihuel. En effet, le bourg s'établit en appui sur un versant boisé qui ferme totalement la perception en direction du nord-ouest, vers les 4 parcs construits ou autorisés.

**En réalité, seuls les parcs du Haut-Corlay et de Neo-Avel pourront potentiellement être perçus sur un même panorama visuel élargi d'environ 104°.**

Le cumul des espaces de respiration visuelle théoriques représente : 263° ce qui demeure important. Ainsi de nombreux horizons visuels resteront vierges de la perception d'éoliennes, non seulement dans un quart sud-ouest (114°), mais aussi vers le nord-est (70°) ou encore vers le sud-est (73°).

**L'espace de plus grande respiration réaliste (corrigé au regard des zones réelles de visibilité éolienne) sera de 246° contre 350° au départ.**

Carte 21 : Encerclement sur le bourg de Saint-Gilles-Pligeaux



Constats :

**Etat initial**

Autour de Saint-Gilles-Pligeaux, les parcs construits sont relativement nombreux et se répartissent principalement en secteurs éloignés (>5 km).

L'espace de plus grande respiration théorique est déjà sous le seuil d'alerte ( $134^\circ < 160^\circ$ ).

**Etat final**

L'implantation du parc de Neo Avel au sud du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux, s'établit en secteur éloigné (>10 km). Cette implantation vient augmenter l'effet de saturation théorique avec une diminution de l'espace de plus grande respiration désormais fixé à  $73^\circ$ .

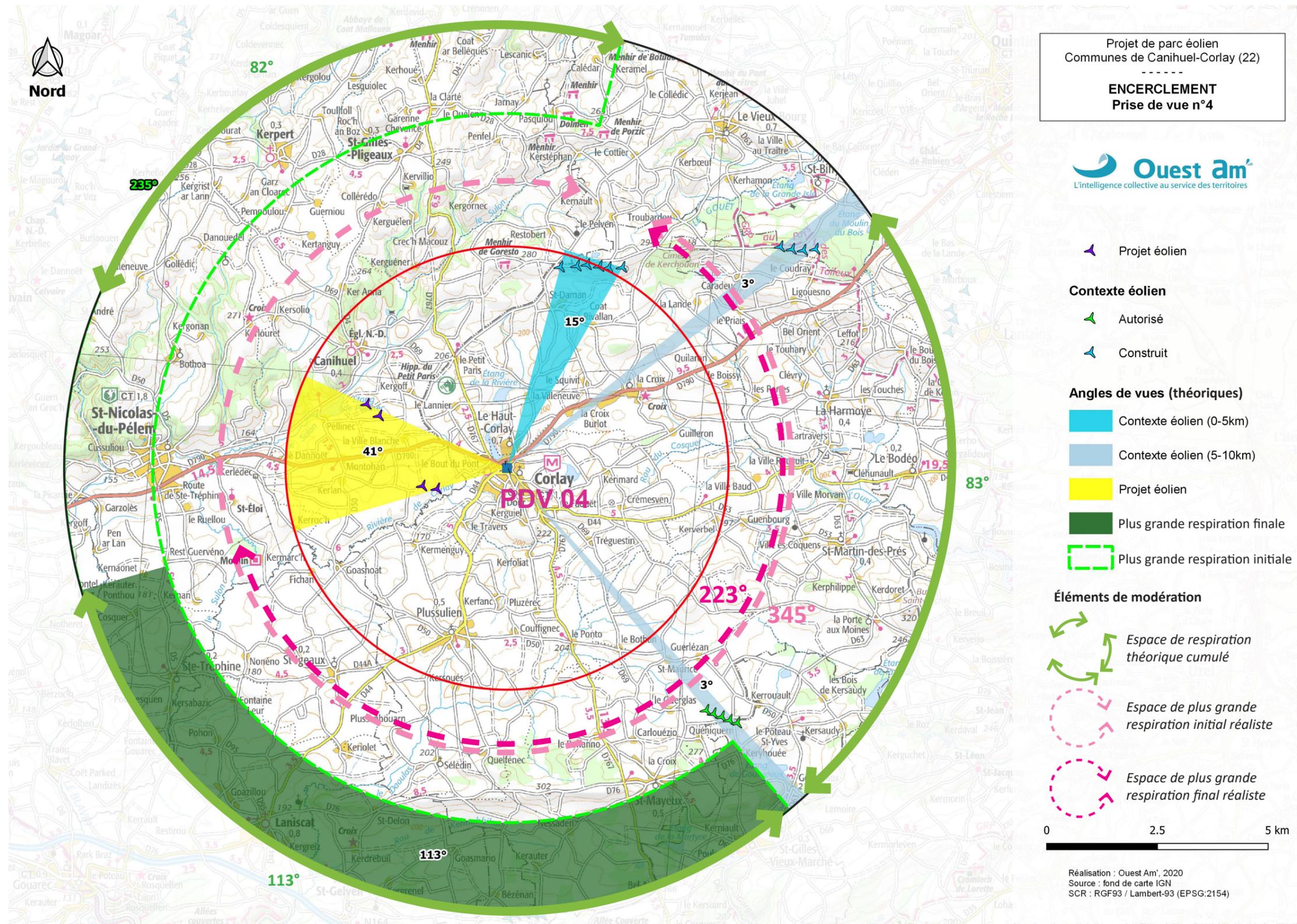
**Un encerclement théorique à relativiser**

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît très fortement maximisante. Il convient donc de relativiser la situation car la très grande majorité des parcs éoliens se situe sur les horizons lointains (>5 km). Seules quatre éoliennes étant réellement situées dans un rayon < à 5 km.

La réalité visuelle autour du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux n'est pas celle d'un openfield aux vues larges et lointaines, mais bien au contraire, celle d'un paysage de bocage et de boisements denses, aux vues généralement courtes et fermées.

Ainsi, dans la réalité, les parcs éoliens situés autour du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux sont globalement lointains et imperceptibles compte tenu d'un contexte de reliefs boisés et bocagers qui ferment les vues. De fait, le plus grand espace de respiration visual réaliste sera plutôt de l'ordre de  $360^\circ$  et aucun parc éolien ne devrait être perceptible depuis ce bourg. Le parc Neo Avel, s'inscrivant en zone de plus faible altitude (bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem, sera encore moins facilement visible que les autres situés en zones élevées.

## Carte 22 : Encerclement sur des bourgs de Corlay et du Haut-Corlay



Constats :

### Etat initial

A l'heure actuelle, environ les deux tiers du panorama restent libres de toutes perceptions d'éoliennes offrant ainsi un espace de plus grande respiration de 235° du nord au sud en passant par l'ouest.

### Etat final

L'implantation du parc de Neo Avel à l'ouest des bourgs de Corlay et le haut-Corlay modifie les effets d'encerclement puisque désormais l'espace de plus grande respiration théorique s'établira à 113°.

### Un encerclement théorique à relativiser

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît fortement maximisante. Il convient de relativiser la situation car seulement 7 éoliennes sont réellement situées à moins de 5 km.

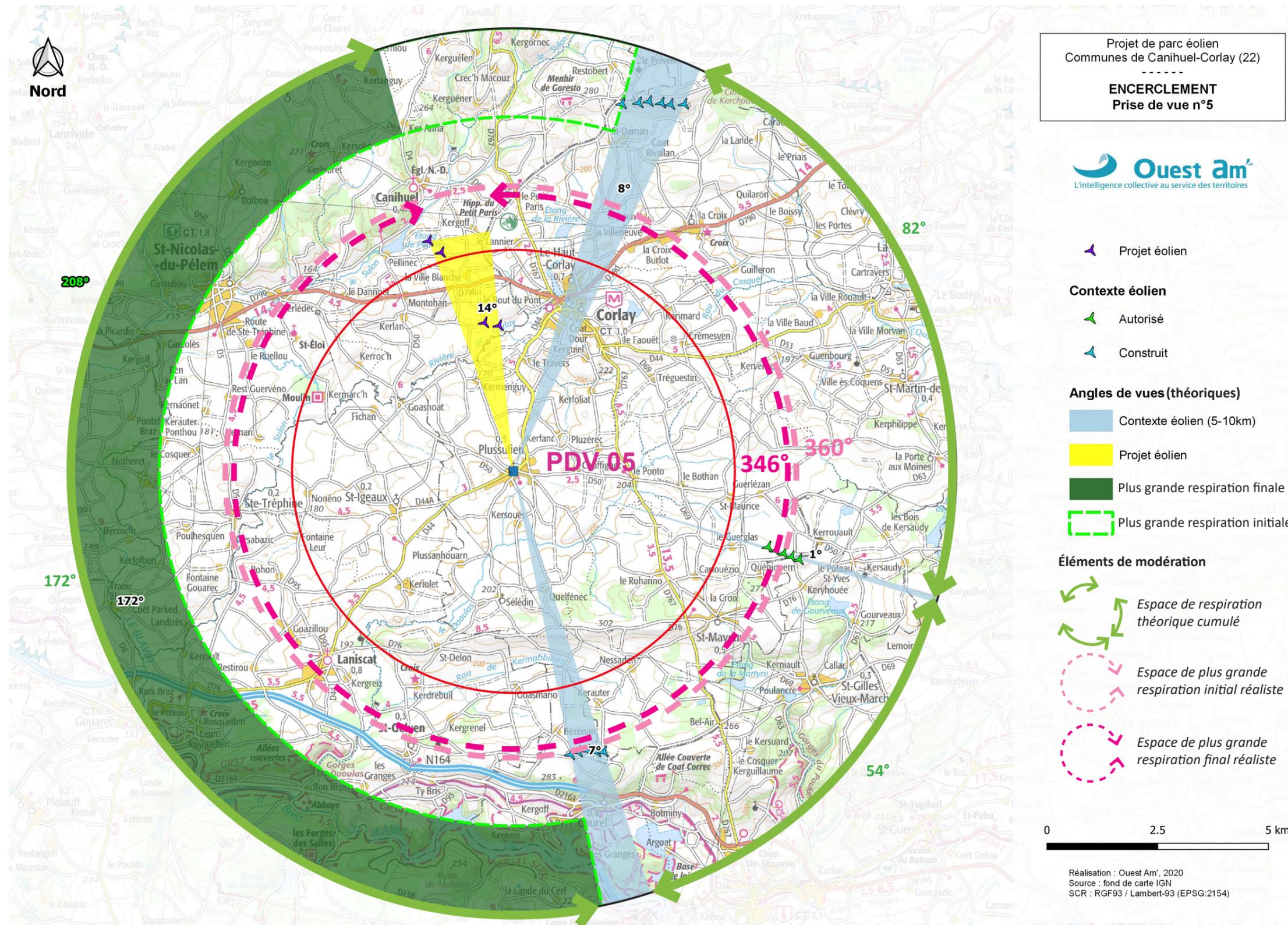
La réalité visuelle autour du bourg de Corlay n'est pas celle d'un openfield aux vues larges et lointaines, mais celle d'un paysage relativement complexe, offrant des vues plus ou moins filtrées par des effets de topographie (vallées du Sulon et de la Rivière de Corlay) et de végétation (ripisylves, bocage, bois épars...).

Ainsi, dans la réalité, les parcs éoliens seront beaucoup moins présents dans les perceptions. Leur caractère assez dispersé et peu dense sur les horizons permettra, en lien avec un paysage complexe et filtrant, de disposer de manière aléatoire de leur perception.

Le cumul des espaces de respiration reste très largement dominant vis-à-vis des horizons éoliens : 278° (113+82+83).

L'espace de plus grande respiration réaliste (corrigé au regard des zones réelles de visibilité éolienne) sera de 223° contre 345° au départ.

# Carte 23 : Encerclement sur le bourg de Plussulien



Constats :

### Etat initial

Actuellement aucun parc éolien n'est présent à moins de 5 km de Plussulien.

Les espaces de respiration autour du bourg sont très largement dominants.

### Etat final

L'implantation du parc de Neo Avel au nord-est du bourg de Plussulien modifie quelque peu les effets d'encerclement puisque désormais l'espace de plus grande respiration est égal à 172°, toujours supérieur au seuil d'alerte (<160°).

### Un encerclement théorique à relativiser

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît fortement maximisante. Il convient de relativiser la situation car seulement 2 éoliennes sont réellement situées à moins de 5 km.

Au final le cumul des espaces de respiration reste très nettement dominant avec une valeur de 308° (172+54+82).

L'espace de plus grande respiration réaliste (corrigé au regard des zones réelles de visibilité éolienne) sera de 346° contre 360° au départ.

Projet de parc éolien  
Communes de Canihuel-Corlay (22)

-----  
**ENCERCLEMENT**  
Prise de vue n°5

**Ouest Am'**  
L'intelligence collective au service des territoires

- Projet éolien
- Contexte éolien**
  - Autorisé
  - Construit
- Angles de vues (théoriques)**
  - Contexte éolien (5-10km)
  - Projet éolien
  - Plus grande respiration finale
  - Plus grande respiration initiale
- Éléments de modulation**
  - Espace de respiration théorique cumulé
  - Espace de plus grande respiration initial réaliste
  - Espace de plus grande respiration final réaliste

0 2.5 5 km

Réalisation : Ouest Am', 2020  
Source : fond de carte IGN  
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

### 4.3.1. Bilan d'analyse des effets de saturation visuelle

Tableau 13 : Définition des seuils d'alertes :

	Seuil d'alerte
Indice d'occupation des horizons (A+A')	> 120°
Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))	> 0.1
Espace de respiration	< 160°

La saturation visuelle théorique est avérée si au moins 2 des 3 seuils sont dépassés

Tableau 14 : Prise en compte des indices de saturation visuelle, des éléments de modération et caractérisation du niveau d'incidence

À noter : quand les éoliennes d'un parc sont situées de part et d'autre d'un seuil (5 ou 10 km), on compte l'ensemble du parc dans la classe majorant l'impact.

Point d'analyse à 360°	Somme angles < 5 km (A)		Somme angles 5-10 km (A')		Indice d'occupation des horizons (A + A')		Nb d'éoliennes < 5km (B)		Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))		Espace de respiration : plus grand angle sans éoliennes		Saturation théorique avérée (si 2 seuils dépassés)		Facteurs de modération de l'analyse théorique de l'encerclement selon méthode "DIREN centre"				Incidence du projet de Neo Avel sur l'encerclement des bourgs, tenant compte des éléments de modération	
	EI	EF	EI	EF	EI	EF	EI	EF	EI	EF	EI	EF	EI	EF	Espace de respiration théorique cumulé (final)	Espace de respiration : plus grand angle réel		Saturation corrigée selon contexte visuel réel		
																EI	EF	EI		EF
PDV1_Saint-Nicolas-du-Pélem	0	21	17	17	17	38	0	4	0,00	0,11	207	114	Non	Oui	307	360	339	Non	Non	Incidence réelle faible sur l'encerclement visuel de St-Nicolas-du-Pélem. Les espaces de respiration demeurent très largement dominant en valeur cumulée ou réaliste. Il n'y a que 4 éoliennes à moins de 5 km
PDV2_Canihuel	5	25	26	26	31	51	6	10	0,19	0,20	212	120	Non	Oui	263	350	246	Non	Non	Incidence réelle faible sur l'encerclement visuel de Canihuel. Dans la réalité, les parcs éoliens situés au nord-ouest ne sont pas visibles depuis le bourg de Canihuel. Le plus grand espace de respiration visuel tenant compte de la réalité du contexte sera de 350°.
PDV3_Saint-Gilles-Pligeaux	15	29	35	49	50	78	11	11	0,22	0,14	134	73	Non	Oui	287	360	360	Non	Non	Incidence réelle faible sur l'encerclement visuel de St-Gilles-Pligeaux. Seules 4 éoliennes à moins de 5 km. La réalité visuelle autour du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux est celle d'un paysage de bocage et de boisements denses, aux vues courtes et fermées. De fait, le plus grand espace de respiration visuel sera plutôt de l'ordre de 360° et aucun parc éolien ne devrait être perceptible depuis ce bourg.
PDV4_Corlay et le Haut-Corlay	15	56	6	6	21	62	6	10	0,29	0,16	235	113	Oui	Oui	278	345	223	Non	Non	Incidence réelle faible sur l'encerclement visuel de Corlay et le Haut-Corlay. La réalité visuelle est celle d'un paysage offrant des vues plus ou moins filtrées par des effets de topographie (vallées du Sulon et de la Rivière de Corlay) et de végétation (ripisylves, bocage, bois épars...). Les espaces de respiration bien que compartimentés demeurent dominants.
PDV5_Plussulien	0	14	15	15	15	29	0	4	0,00	0,14	208	172	Non	Non	308	360	345	Non	Non	Incidence réelle faible sur l'encerclement visuel de Plussulien. Seulement 2 éoliennes sont réellement situées à moins de 5 km. Les espaces de respiration sont dominants dans tous les cas (théorique comme réel).

EI = État initial du contexte éolien ; EF = État final incluant le parc de Neo Avel

Les valeurs en rouge sont les valeurs au-dessus du seuil d'alerte\*

\* Selon le guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres (décembre 2016) : « Considéré de manière isolé, un fort indice de densité n'est pas nécessairement alarmant, si cette densité exprime le regroupement des machines sur un faible secteur d'angle d'horizon. »

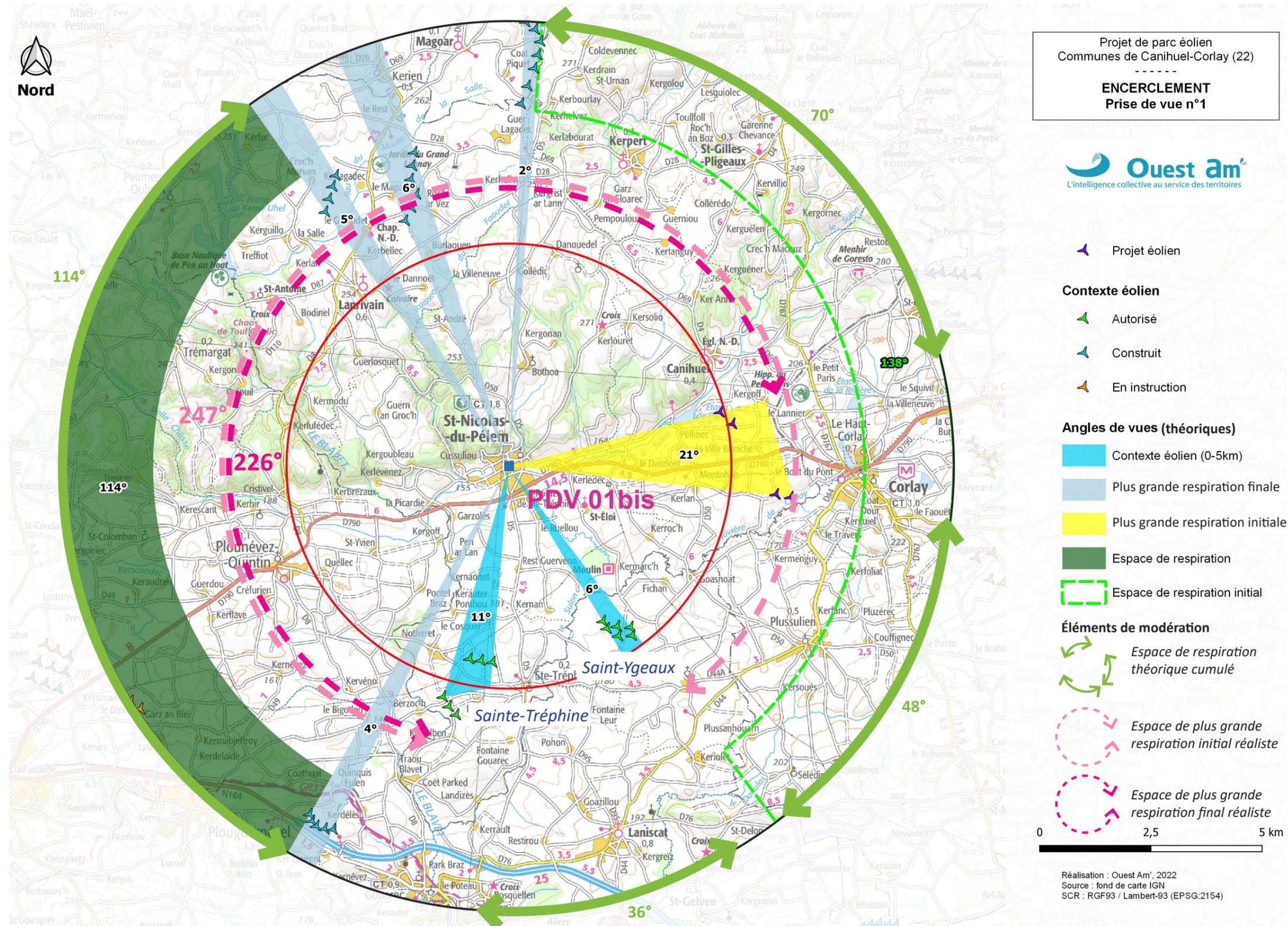
#### Conclusions sur l'analyse des effets d'encerclement visuel : un effet d'encerclement théorique à relativiser compte tenu d'un contexte topographique et végétal très filtrant

L'indice d'occupation des horizons (A-A') est toujours très nettement inférieur à 120° ce qui signifie que les horizons sont loin d'être saturés visuellement par la présence des éoliennes.

Le calcul théorique selon la méthode "DIREN Centre" qui se réfère uniquement au plus grand espace de respiration théorique et fait ainsi apparaître des situations dites de saturation visuelle avérée pour 4 bourgs sur 5 (car 2 seuils atteints). Or, les éléments de modération liés au contexte visuel réel, et le calcul du cumul d'espaces de respiration, démontrent que l'incidence globale du projet Neo Avel sur les effets d'encerclement n'est pas en mesure de générer une forte prégnance visuelle des éoliennes dans les panoramas. Ces derniers seront en effet bien souvent dominés par des filtres topographiques et de végétation de premier plan qui cacheront les éoliennes, d'autant plus que la plupart des éoliennes du contexte sont localisées sur des horizons lointains supérieurs à 5 km de distance vis-à-vis des bourgs.

**LE PROJET NEO AVEL AURA DONC UNE INCIDENCE RÉELLE FAIBLE SI L'ON TIEN PARTICULIÈREMENT COMPTE DES ÉLÉMENTS DE MODÉRATION CI-AVANT DÉFINIS.**

Carte 24 : Encerclement sur le bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem, avec ajout des parcs de Saint-Ygeaux et Sainte-Tréphine



Constats :

**Etat initial**

Les parcs de Saint-Ygeaux et Sainte Tréphine viennent ici s'établir sur un horizon rapproché au sud de Saint-Nicolas-du-Pélem créant un cumul de 17° complémentaires d'angle de vision éolien.

**Etat final**

Le parc Neo Avel vient s'établir en direction de l'Est, majoritairement au delà du rayon de 5 km, respectant donc un certain retrait vis-à-vis du bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem.

**Modération**

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît très maximisante.

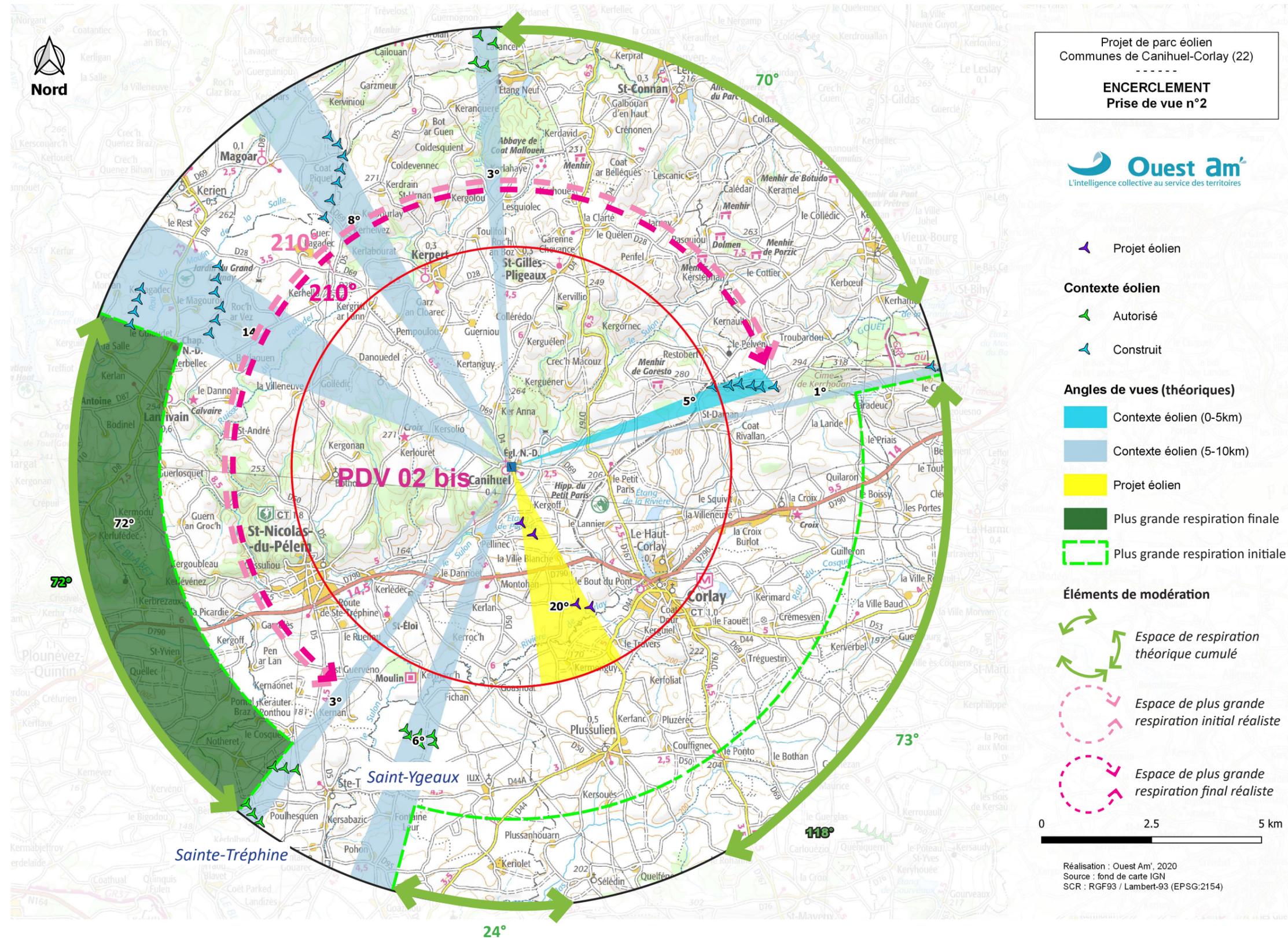
Il convient de relativiser la situation car 3 des 4 éoliennes du projet Neo Avel sont situées dans un rayon supérieur à 5 km.

Dans la réalité, les parcs éoliens situés au nord et au sud-ouest ne sont pas visibles depuis le bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem (voir carte 19 d'encerclement du PDV 01).

Avec l'intégration des deux parcs en instruction de Saint-Ygeaux et de Sainte-Tréphine, l'espace de plus grande respiration réaliste (corrigé au regard des zones réelles de visibilité éolienne) sera de 226°. Ce qui reste bien au delà du seuil d'alerte théorique d'un espace de respiration inférieur à 160°.

Les effets d'encerclement du bourg de Saint-Nicolas-du Pélem sont liés principalement aux parcs de Saint-Ygeaux et Sainte-Tréphine. Même avec l'ajout du parc éolien de Neo Avel, les espaces de respiration demeurent très largement dominants en valeur finale cumulée (268°) ou de plus grand espace de respiration réaliste (226°). Le parc de Neo Avel intervient peu dans l'encerclement de Saint-Nicolas-du-Pélem car seule une éolienne est située à moins de 5 km.

## Carte 25 : Encerclement sur le bourg de Canihuel, avec ajout des parcs de Saint-Ygeaux et Sainte-Tréphine



Constats :

### Etat initial

Les parcs de Saint-Ygeaux et Sainte Tréphine viennent ici s'établir sur un horizon éloigné au sud de Saint-Nicolas-du-Pélem créant un cumul de 9° complémentaires d'angle de vision éolien.

### Etat final

L'implantation du parc de Neo Avel au sud du bourg de Canihuel, s'établit dans un rayon approché de 5 km qui est par ailleurs quasiment vierge de mâts construits ou autorisés (sauf parc du Haut-Corlay au nord-est) avec 1 éolienne dans les 5 km.

### Modération

L'analyse théorique d'encerclement selon cette méthode apparaît très maximisante.

Il convient de relativiser la situation car 5 des 6 éoliennes du parc éolien du Haut-Corlay sont situées dans un rayon supérieur à 5 km.

Dans la réalité, les parcs éoliens situés au nord ne sont pas visibles depuis le bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem (voir carte 20 d'encerclement du PDV 02).

Après l'intégration des deux parcs en instruction de Saint-Ygeaux et de Sainte-Tréphine, le plus grand espace de respiration final théorique est passé de 120° (voir carte 20 d'encerclement du PDV 02) à 72°. Dans les deux cas, il atteint le seuil d'alerte (<160°).

Néanmoins, l'espace de plus grande respiration réaliste (corrigé au regard des zones réelles de visibilité éolienne) sera de 210°. Ce qui est supérieur au seuil d'alerte théorique d'un espace de respiration inférieur à 160°.

*Les effets d'encerclement du bourg de Canihuel restent faibles avec l'ajout des parcs éoliens de Saint-Ygeaux et Sainte-Tréphine, puisque les espaces de respiration demeurent très largement dominants en valeur finale cumulée (239°) ou de plus grand espace de respiration réaliste (210°). De plus, seules les éoliennes de Neo Avel s'implantent dans un rayon de 5 km autour du bourg.*

#### 4.4. SIMULATIONS VISUELLES DU PROJET RETENU (PHOTOMONTAGES)

Un carnet de 68 photomontages a été réalisé afin d'illustrer les incidences visuelles du parc éolien Neo Avel sur le paysage et les éléments de patrimoine. Ce carnet est fourni en annexe du présent volet paysager et patrimonial. Le tableau suivant récapitule les niveaux d'incidence paysagère constatés pour chacune des simulations du projet.

##### Gradient des effets sur le paysage

Nul ou négligeable	Faible	Modéré	Fort
--------------------	--------	--------	------

Tableau 15 : Récapitulatif des photomontages réalisés et des niveaux d'incidence constatés pour le parc éolien de Neo Avel

N°	Dénomination	Latitude L93	Longitude L93	Altitude (m)	Distance à l'éolienne la plus proche (km)	Eolienne la plus proche	Aire d'étude	Type de perception	Niveau d'incidence du projet sur le point de vue	Type d'incidence visuelle et/ou remarques sur le contexte
1	Abords du parc éolien de Kergrist-Moëlou	233506	6814629	206,5	15,8	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Cumul éolien inexistant
2	Depuis la D5, à l'ouest de la forêt de Quénécan	240987	6805477	253,4	15,7	E2	Éloignée	Filtrée	Faible	Depuis le point haut sur D5, vue longue filtrée par les reliefs boisés de la Forêt de Quénécan ; perception partielle
3	Depuis le bourg de Plésidy	247633	6834071	219,4	13,6	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Masque topographique et bocager
4	Depuis le Lac de Guerlédan, au sud du barrage (dans le site inscrit), sur le GR341	253299	6805125	142	13,9	E1	Éloignée	Fermée	Nul	Masque topographique - Versant boisé
5	Depuis le Lac de Guerlédan, sur le sentier pédestre et équestre situé sur le versant sud	251085	6806137	202,3	12,5	E1	Éloignée	Fermée	Nul	Masque topographique - Versant boisé
6	Depuis l'étang de Bosméléac	262646	6816982	171,5	12,9	E1	Éloignée	Fermée	Nul	Masque topographique - Talweg
7	Près du parc éolien de la Lande Lanzel (abords de la N164)	239057	6811027	212,5	12,9	E2	Éloignée	Semi-filtrée	Faible	Perception lointaine et fortement filtrée du parc Neo Avel
8	Depuis les abords du parc éolien de Lanfains	261576	6822146	306,9	12,3	E1	Éloignée	Légèrement filtrée	Modéré	Horizon lointain du bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem caractérisé par l'éolien
9	Depuis le bourg de Gouarec	241160	6809883	142,1	12,1	E2	Éloignée	Fermée	Nul	Masque topographique : vallée du Blavet
10	Abords de l'église, à Plounevez-Quintin	238250	6817167	181,5	10,5	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Situation du bourg dans un talweg, entouré de boisements, absence de covisibilité
11	Depuis les abords du parc éolien de Caurel	252285	6808782	294,5	10,1	E1	Éloignée	Fermée	Nul	Contexte boisé et bocager - Cumul éolien inexistant
12	Depuis les abords de l'église de Magoar	242432	6828708	276,6	10	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Masques topographique, bâti et végétal, absence de covisibilité
13	Abords du manoir de Cléhunault	259123	6819061	189	9,3	E1	Éloignée	Fermée	Nul	Végétation dense et situation dans un talweg, absence de covisibilité
14	Depuis l'est du bourg de la Harmoye	258855	6820676	205,5	9,3	E1	Éloignée	Filtrée	Négligeable	Masque bâti et horizon boisé
15	Depuis les abords du parc éolien de la Salle, à Lanrivain	240868	6824901	261,5	8,5	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Densité bocagère - Cumul éolien inexistant
16	Abords de l'église Saint-Grégoire de Lanrivain	240126	6823237	251,5	8,5	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Contexte bâti et végétal dense, absence de covisibilité
17	Depuis le parvis de l'église de Saint-Mayeux	254690	6811979	273,4	8,2	E1	Éloignée	Fermée	Nul	Contexte bâti dense, absence covisibilité
18	Depuis le secteur du Vieux-Bourg et Saint-Gilles-Pligeaux, sur la D28	252078	6826608	291,5	7,2	E3	Éloignée	Filtrée	Négligeable	Masque topographique et végétal (bois et haies de conifères)
19	Depuis la D767, au nord du Rohanno	253366	6813610	231,6	6,1	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Eoliennes situées en arrière-plan d'un versant boisé, seuls des bouts de pâles sont perceptibles
20	Site classé de Saint-Gilles-Pligeaux	249072	6826283	271,5	5,9	E3	Rapprochée	Fermée	Nul	Écrans végétaux et bâtis denses, absence de covisibilité
21	Menhir de Kergornec (Saint-Gilles-Pligeaux)	250676	6824929	271,5	5,1	E3	Rapprochée	Partiellement filtrée	Modéré	Insertion discrète des éoliennes en arrière-plan lointain d'éléments comme des fourrés arbustifs, <b>covisibilité modérée, non discriminante vis-à-vis du mégalithe</b>
22	Parc éolien du Haut-Corlay, près de la cime de Kerchouan	253003	6823679	261,5	5,7	E4	Rapprochée	Semi-filtrée	Faible	Cumul éolien faible car fortement atténué par les reliefs
23	Village de la Croix, sur la D790	254350	6820867	213,3	5,1	E1	Rapprochée	Fermée	Nul	Contexte bâti et végétal dense, absence de covisibilité
24	Parvis de l'église de Saint-Nicolas-du-Pélem	243690	6819479	174,4	4,6	E3	Rapprochée	Fermée	Nul	Situation dans un talweg, et contexte bâti - Absence de covisibilité
25	En sortie ouest de Saint-Igeaux (D44a)	247625	6814488	208,5	4,5	E2	Rapprochée	Partiellement filtrée	Modéré	Plateau cultivé ondulé et semi-bocager - Éoliennes parallèles aux vallées du Sulon et de la rivière de Corlay
26	Abords de la chapelle Saint-Éloi	245186	6818344	162,9	3,7	E3	Rapprochée	Fermée	Nul	Topographie de bas fond et contexte boisé, absence de covisibilité

Gradient des effets sur le paysage

Nul ou négligeable	Faible	Modéré	Fort
--------------------	--------	--------	------

N°	Dénomination	Latitude L93	Longitude L93	Altitude (m)	Distance à l'éolienne la plus proche (km)	Eolienne la plus proche	Aire d'étude	Type de perception	Niveau d'incidence du projet sur le point de vue	Type d'incidence visuelle et/ou remarques sur le contexte
27	En sortie ouest de Plussulien (D44)	249585	6815039	211,5	3,6	E1	Rapprochée	Filtrée	Modéré	Habitations en balcon sur le paysage, mais vue furtive depuis D44
28	Depuis la D44, au sud-est de Corlay	253277	6817988	231,5	3,5	E1	Rapprochée	Filtrée	Très faible	Haies bocagères au niveau de ligne de crête
29	Corlay, sur rue de Pontivy, entrée sud (D767)	252026	6818193	212,9	2,3	E1	Rapprochée	Partielle	Modéré	Ouvertures entre le bâti, filtrée par le bocage et les jardins ; perception de partie sud du parc éolien uniquement
30	Depuis le parvis de l'église de Corlay	251317	6819173	181,5	1,6	E1	Rapprochée	Fermée	Nul	Bâti et végétation denses, absence de covisibilité
31	Depuis le château de Corlay	251205	6819244	181,5	1,6	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Contexte bâti et boisé (conifères à feuillage persistant), seuls des bouts de pâles sont perceptibles - <b>Covisibilité faible</b>
32	Depuis l'enceinte du château de Corlay	251145	6819264	182,5	1,5	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Rideaux boisés (digue et peupleraie) qui filtrent très fortement la perception, <b>covisibilité faible</b> (sauf si suppression ultérieure des peupleraies)
33	Depuis la digue de l'étang des Douves, au nord du château de Corlay	251083	6819299	175	1,5	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Bâti et végétation qui ferment globalement la vue, une seule éolienne (E1) sera globalement perceptible
34	Corlay, sur la rue de Plussulien (D44)	251030	6818966	171,5	1,3	E1	Rapprochée	Fermée	Nul	Talweg de la rivière de Corlay et rideaux épais de végétation
35	Corlay, rue de Kerjoly (D790, sur sortie ouest du bourg)	250635	6819352	188,6	1,2	E1	Rapprochée	Légèrement filtrée	Modéré	Versants semi-bocagers
36	Le Haut Corlay, sur la rue des Mésanges, à hauteur du cimetière	251654	6819773	201,5	2,2	E1	Rapprochée	Fermée	Nul	Contexte boisé dense qui ferme la vue malgré une situation topographique dominante
37	Le Haut Corlay, depuis la résidence des vergers (lotissement)	251302	6819546	201,5	1,8	E1	Rapprochée	Filtrée	Modéré	Haies bocagères sur versant
38	Depuis l'ouest du hameau de Kermenguy	249024	6817383	172,5	1,3	E2	Rapprochée	Filtrée	Modéré	Contexte très boisé, seule une habitation hors du village dispose d'une vue ouverte
39	Abords de l'église Notre-Dame, à Canihuel	247952	6821783	201,5	1,3	E3	Rapprochée	Fortement filtrée	Modéré	Vue plongeante vers la vallée avec végétation et bâti dense, perception d'une éolienne (E4) tronquée (rotor) - <b>Covisibilité directe mais très partielle</b>
40	Depuis le sud de l'étang de Pellinec	247095	6820211	181,5	1,1	E3	Rapprochée	Partielle	Modéré	Versant boisé qui ne laisse apparaître que E3
41	Depuis le hameau de Kerscubert, près de l'étang de Pellinec	247633	6820439	181,5	0,558	E3	Rapprochée	Partielle	Modéré	Exploitations et haies bocagères, vue tronquée sur E3 et E4
42	Depuis l'ouest de Corlay	250486	6819194	182,5	0,933	E1	Rapprochée	Partielle	Modéré	Effets d'ondulation du relief et bocage, vue tronquée sur E1 et E2
43	Depuis le hameau du Travers, près de la D44	250315	6817885	176,5	0,886	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Habitat orienté dans le sens inverse du parc, vue tronquée sur E1 et E2
44	Entre les hameaux de Poulglaz et de Kerbonélen, vers le nord	248773	6818651	172,6	0,672	E2	Rapprochée	Partielle et filtrée	Faible	Situation dans un talweg, vue tronquée de E3 et E4
45	Entre les hameaux de Poulglaz et de Kerbonélen, vers l'est	248773	6818651	172,6	0,672	E2	Rapprochée	Partielle	Faible	Bâti agricole et végétation dense, vue tronquée de E1 et E2
46	Depuis le hameau de Bois Château	248634	6821362	205,7	0,97	E3	Immédiate	Légèrement filtrée	Fort	Vallonements cultivés semi-bocagers, perception différente selon la saisonnalité, vue légèrement tronquée de 2 éoliennes
47	Depuis le hameau de la Ville Blanche	249119	6819649	211,1	0,875	E4	Immédiate	Fermée	Nul	Densité de végétation de feuillus et conifères (persistants)
48	Depuis la D790, à l'est du Brugo	248853	6819468	211,5	0,859	E4	Immédiate	Partielle et filtrée	Modéré	Bocage et cultures hautes
49	Hameau de Kergoff	249027	6820789	200,2	0,784	E4	Immédiate	Partielle	Fort	Cohérence d'implantation par rapport à la topographie, en appui sur vallée
50	Depuis les abords de Poulorvan et la Ville Blanche	248856	6819796	211,5	0,586	E4	Immédiate	Partielle, semi-filtrée	Modéré	Vue tronquée par la topographie de E3 et E4

N°	Dénomination	Latitude L93	Longitude L93	Altitude (m)	Distance à l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus proche	Aire d'étude	Type de perception	Niveau d'incidence du projet sur le point de vue	Type d'incidence visuelle et/ou remarques sur le contexte
51	Depuis la D7900, au niveau du hameau le Brugo (vers le nord-ouest)	248809	6819455	211,7	0,852	E4	Immédiate	Semi-filtrée	Modéré	Le bocage peu dense laisse entrevoir les éoliennes E3 et E4, dans un rapport d'échelle cohérent
52	Depuis la D7900, au niveau du hameau le Brugo (vers le sud-est)	248902	6819463	211,6	0,886	E4	Immédiate	Tronquée	Modéré	La topographie (et les cultures) diminuent la perception de E1 et E2
53	Depuis le sud du hameau de la Ville Blanche, en direction du sud	249119	6819649	211,1	0,876	E4	Immédiate	Fortement filtrée	Faible	Vision très partielle et intermittente des pales au travers des arbres du bocage
54	Depuis l'est du hameau de la Garenne Guillossou (Le Haut Corlay)	250230	6819996	195,8	1,480	E1	Rapprochée	Semi filtrée	Modéré	Prise de vue sur l'accès au hameau qui lui est situé dans un talweg boisé et est donc moins exposé
55	Le Haut Corlay, depuis les abords de l'église	251442	6819560	201,5	1,930	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	<b>Filtrage par le bâti et la végétation du bourg</b>
56	Sortie sud-ouest de Corlay, sur la D44	250822	6818744	171,5	1,059	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Visibilité légère en été et quasiment nulle en hiver
57	Sortie sud-ouest de Corlay, sur la D44	250592	6818327	171,5	0,858	E1	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Visibilité des bouts de pales
58	Frange urbaine sud de Corlay - Rue de Parc Corel	251149	6818624	191,2	1,374	E1	Rapprochée	Semi-ouverte	Modéré	E3 et E4 tronquées ; E1 et E2 en vision latérale entre les maisons ; effet positif de l'implantation qui limite le sentiment d'encerclement visuel
59	Frange urbaine sud de Corlay - Rue des Ecoles	251168	6818443	191,9	1,401	E1	Rapprochée	Ouverte	Fort	Caractère positif de l'implantation qui minimise la dominance des éoliennes sur la vallée
60	Sortie nord du hameau le Manaty (Canihuel)	249093	6817971	171,5	0,768	E2	Immédiate	Légèrement filtrée	Fort	Effet de recul intéressant des éoliennes E3 et E4
61	Depuis le nord-est du hameau de Kerlan (Canihuel)	247785	6818899	185,7	1,503	E4	Rapprochée	Tronquée	Faible	Seules les pales apparaissent au-dessus du relief
62	Bourg de Plussulien (rue de l'école), au niveau d'un lotissement récent	250263	6815418	212	3,207	E1	Rapprochée	Ouverte	Modéré	Implantation qui apparaît cohérente avec les lignes de force du paysage
63	Sortie ouest de Plussulien sur la D44	249582	6815046	211,5	3,547	E1	Rapprochée	Semi-ouverte	Modéré	E2 et E1 bien visibles ; E3 et E4 tronquées
64	Saint-Nicolas-du-Pélem - Rue de la place de Kreisker	243455	6819451	188,7	4,849	E3	Rapprochée	Fortement filtrée	Négligeable	Éoliennes situées de part et d'autre de l'axe de la rue
65	Frange commerciale sud de Saint-Nicolas-du-Pélem	243434	6818500	179,2	5,158	E3	Rapprochée	Semi-filtrée	Modéré	Perception tronquée par versant boisé
66	Abords de l'église Notre-Dame à Canihuel	247944	6821760	201,5	1,284	E3	Rapprochée	Fortement filtrée	Faible	Faible covisibilité partielle, non discriminante pour l'édifice classé
67	Abords des terrains de sport en sortie Est de Canihuel, sur la D69	248157	6821778	197,8	1,278	E3	Rapprochée	Ouverte	Fort	E1 et E2 sont fortement tronquées par le relief
68	Abords de l'église Saint-Grégoire de Lanrivain	240132	6823221	251,5	8,504	E3	Éloignée	Fermée	Nul	Contexte végétal dense et bâti occultant les vues en direction du parc